



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

287^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-221203
Le 3 décembre 2022
de 8 h 30 à 13 h 40
Pavillon Léopold-Taillon
campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CGV-221203



CDU-221203

UNIVERSITÉ DE MONCTON

287^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 3 décembre 2022

de 8 h 30 à 13 h 40

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Paulette Robert	Nord-Est
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Diane Carey	Nord-Est	Isabelle Wallace	Nord-Ouest
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Sébastien Dupuis	Sud-Est	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Denise Frenette	Sud-Est	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Daniel Goguen	Extérieur des régions	Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Louise Imbeault	Chancelière	Nathalie Cormier, directrice par intérim de la Direction des communications	U de M
Jean-Sébastien Léger	Étudiant (Moncton)	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	Gilles Roy, vice- recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Richard Losier	Sud-Est	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Josue Lunza Yoko	Étudiant (Edmundston)		
Denis Mallet	Nord-Est		
Julien Massicotte	Professeur (Edmundston)		
Isabelle Paulin	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)		
Michelyne Paulin	alUMni		

Personnes excusées : Morel Caissie, Isabelle Dasylyva-Gill, Aminata Ouedraogo et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1. Bienvenue au nouveau membre	4
1.2. Reconnaissance des territoires	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5. CORRESPONDANCE	5
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
6.1. OJC Procès-verbaux CEX-220822, CEX-220823 (extraordinaire), CEX-221107 et CEX-221129 (extraordinaire)	5
6.2. OJC Rapport des affaires professorales (anciennement rapport des ressources humaines)	5
6.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification	6
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	7
8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.....	7
8.1. CDU-220611.....	7
8.2. CDU-221012 (EXTRAORDINAIRE)	7
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-CDU-220611	7
9.1. Autres	7
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-2210121 (EXTRAORDINAIRE)	7
10.1. Autres	7
11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	8
12. PLANIFICATION STRATÉGIQUE – COMITÉ PLÉNIER.....	9
13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-220822	10
13.1. Autres	10
14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-220823 (EXTRAORDINAIRE).....	10
14.1. Autres	10
15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-221107	10
15.1. Autres	10
16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-221129 (EXTRAORDINAIRE).....	10
16.1. Nomination au Vice-décanat à la Faculté d'ingénierie	10
16.2. AUTRES	10
17. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	11
17.1. Principes directeurs du budget 2023-2024.....	11
17.2. Tarification des logements étudiants 2023-2024.....	11
18. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	11
18.1. Modification à l'article 40 des Statuts et règlements.....	11
19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	12
20. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL POUR COMPRENANT LES RÉSULTATS DES VOTES	12
21. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-220826 ET SAC-221104	12
22. AFFAIRES NOUVELLES.....	12
23. PROCHAINE RÉUNION	12
24. CLÔTURE.....	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENT.....	14
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté.....	A (1-2))
DOCUMENT B : Rapport des Affaires professorales.....	B (1-2)
DOCUMENT C : Rapport des Affaires professorales.....	C (1-2)
DOCUMENT D : Procès-verbal du CCJ-220614.....	D (1)
DOCUMENT E : Procès-verbal du CCJ-221011.....	E (1)
DOCUMENT F : Rapport du recteur au Conseil de l'Université.....	F (1-24)
DOCUMENT G : Principes directeurs du budget.....	G (1)
DOCUMENT H : Tarification des logements universitaires.....	H (1-3)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Quatre personnes sont excusées de la rencontre, soit Morel Caissie, Isabelle Dasylyva-Gill, Aminata Ouedraogo et Terry Richardson.

Janice Comeau et Michel Couture sont nommés scrutateurs.

1.1. Bienvenue au nouveau membre

Le président souligne la présence de Daniel Goguen qui a été récemment nommé au sein du Conseil de l'Université.

1.2. Reconnaissance des territoires

Le président procède à la reconnaissance des territoires ancestrale où est située l'Université de Moncton :

« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes suivantes décédées récemment.

Georgio Gaudet est décédé le 11 septembre. M. Gaudet a fait partie de la première équipe de professeurs à l'École de travail social de l'Université de Moncton. Il demeure une référence pour la protection de la dignité humaine et de la défense des plus démunis.

Nérée St-Amand est décédé le 21 septembre. M. St-Amand est l'un des fondateurs de l'École de service social qu'il a fait connaître dans l'ensemble de la francophonie minoritaire canadienne.

M. Eustache Haché est décédé le 20 octobre. M. Haché a occupé le poste de chef des bâtiments et terrains à l'Université de Moncton pendant 29 ans.

M. Benoit Duguay est décédé le 22 novembre. Homme généreux et dévoué, il fut très impliqué dans diverses causes ayant trait à la promotion et à la protection de la langue française.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 10 novembre et le projet d'ordre du jour, le 23 novembre 2022. La réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

Voir le Document A, p. 1-2

R : 01- CDU-221203

Richard Losier, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6.1. OJC Procès-verbaux CEX-220822, CEX-220823 (extraordinaire), CEX-221107 et CEX-221129 (extraordinaire)

Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif des 22 août, 23 août, 7 novembre et 29 novembre 2022 sont reçus aux fins de discussion.

6.2. OJC Rapports des Affaires professorales (anciennement Rapport des ressources humaines)

Voir Document B, p. 1-2 et Document C, p. 1-2

Pour information**NOMINATIONS FAITES PAR LE VRER ET LE VRARH**

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-CDU-010922) et modifiée aux réunions CGV-CDU-030426 et CGV-CDU-121201, et compte tenu des objectifs de cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH:

Campus de Moncton (UMCM)

1. La professeure **Stéphanie Collin** (Secteur d'administration publique et gestion des services de la santé) a été nommée directrice adjointe de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2024, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
2. La professeure **Suzanne Dupuis-Blanchard** (École de science infirmière) a été nommée directrice du Centre d'études de vieillissement pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025.
3. Le professeur **Deny Hamel** (Département de physique et d'astronomie) a été nommé titulaire de la Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau II en optique et information quantique pour un deuxième mandat se terminant le 30 juin 2027.
4. Le professeur **Grant Handrigan** (École de kinésiologie et de loisir) a été nommé directeur du Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025.
5. Le professeur **Gabriel Laplante** (Département de génie mécanique) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
6. La professeure **Isabelle LeBlanc** (Département d'études françaises) a été nommée directrice scientifique par intérim de l'Institut d'études acadiennes pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

7. Le professeur **Roger Ouellette** (Secteur de science politique) a été nommé directeur adjoint de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2024, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
8. Le professeur **Stephan Reeb** (Département de biologie) a été nommé responsable des programmes spéciaux de la Faculté des sciences pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025.
9. Le professeur **Mohammed Khennich** (Département de génie mécanique) a été nommé directeur du Centre de recherche en conversion d'énergie (CRCÉ) pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2025.
10. La professeure **Monique Levesque** (Département de comptabilité) a été nommée directrice par intérim de son département pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

Campus d'Edmundston

Attribution de la permanence d'emploi et/ou de promotion

En conformité avec les dispositions prévues à l'article 31.05 de la Convention collective entre l'APPUMCE et l'Université, il est recommandé :

Que le rang d'agrégé soit attribué à compter du 1^{er} juillet 2023 à la professeure et au professeur suivants :

Charles-Oneil CRITES
Angel DIONNE

Secteur Sciences
Secteur Arts et lettres

Que le rang de titulaire soit attribué à compter du 1^{er} juillet 2023 à la professeure et aux professeurs suivants :

Amel KAUCHE
Julien MASSICOTTE
Michel SOUCY

Secteur Sciences
Secteur Sciences humaines
Secteur Foresterie

ADOPTÉES

6.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification

Voir Document D, p. 1 et E, p. 1

6.3.1 **Évaluation du Certificat en andragogie**

Recommandation 1

Que la Formation continue maintienne l'offre du Certificat en andragogie et qu'il soit offert en étroite collaboration avec les responsables du programme du DESRH de la Faculté des sciences de l'éducation.

Recommandation 2

Que la Faculté des sciences de l'éducation, le campus d'Edmundston, le campus de Shippagan et la Formation continue attribuent au dossier une personne ressource en éducation des adultes, personne qui sera identifiée dans le réseau avant d'initier l'étude des besoins.

Recommandation 3

Que la Formation continue entreprenne une étude des besoins de formation en éducation des adultes en francophonie minoritaire notamment auprès des milieux universitaires, des milieux communautaires, des milieux de travail, et du milieu collégial.

Recommandation 4

Que le nom, les contenus et la livraison du programme en andragogie soient révisés en fonction des clientèles cibles identifiées, qu'un rapport à ce sujet soit déposé au Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche d'ici le 30 avril 2023, et que des microprogrammes en andragogie soient développés.

Recommandation 5

Que le réseau des bibliothèques de l'Université de Moncton, en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, le campus d'Edmundston et le campus de Shippagan, évalue les besoins afin de constituer un fonds documentaire spécialisé en éducation des adultes. »

ADOPTÉES**7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*****R : 02-CDU-221203***

Julien Massicotte, appuyé par Paulette Robert, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**8.1. CDU-220611*****R : 03-CDU-221203***

François Daigle, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le procès-verbal CDU-220611 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8.2. CDU-221012 (extraordinaire)***R : 04-CDU-221203***

Mathieu Lemieux, appuyé par Jean-Sébastien Léger, propose :

« Que le procès-verbal CDU-221012 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-CDU-220611**9.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-2210121 (EXTRAORDINAIRE)**10.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir Document F, p. 1-24

Présentation du recteur et vice-chancelier**Activités et dossiers**

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente un sommaire des activités qui ont eu lieu depuis le 1^{er} juin 2022. Parmi les activités, notons les suivantes :

- Réunion avec les chefs autochtones Micmacs (juin 2022)
- Rentrée universitaire 2022 (septembre 2022)
- Journée de réflexion – Développement de l'Institut de recherche en santé (septembre 2022)
- Journées de réflexion sur la langue française (octobre 2022)
- Formation obligatoire pour les cadres universitaires (juin et octobre 2022)
- Sommet de la Francophonie (Tunisie) (novembre 2022)
- Rencontres CONFEMEN et CONFEJES
- Mission à l'international – Maroc – (novembre 2022)

Plusieurs dossiers ont retenu l'attention au cours des derniers mois, notons ceux-ci :

- Planification stratégique – consultations en cours
- Examen NCLEX – les étudiantes et étudiants de UMoncton pourront passer l'examen au Québec dès cette année
- Dossier des droits de scolarité pour les étudiantes et les étudiants internationaux

Inscriptions à temps complet à la session d'automne 2022

Le recteur et vice-chancelier présente le tableau des inscriptions. Au 20 septembre 2022, on compte 3 536 inscriptions canadiennes et 1 405 inscriptions non canadiennes. Pour les inscriptions canadiennes, comparativement à l'année 2021, on note un écart de -141 inscriptions. Cela dit, pour les inscriptions non canadiennes, on note un écart favorable de 337 inscriptions. Plus précisément, au campus d'Edmundston, on voit une augmentation de 176 inscriptions non canadiennes et une augmentation de 175 inscriptions non canadiennes au campus de Moncton.

Recherche

L'Université a annoncé la création d'une chaire de recherche en médecine de précision. Financée à la hauteur de 1 M\$ sur cinq ans par la Fondation de la recherche en santé du N.-B. et la Fondation J.-Louis Lévesque, celle-ci sera sous la direction de Dr Louis R. Lapierre.

Notons aussi que le campus d'Edmundston a tenu un congrès mondial sur la francophonie cet automne. Trente-trois universités, dont neuf canadiennes, ont participé aux assises qui furent tenues en mode hybride.

Discussion

Une discussion porte sur les inscriptions internationales. Un membre demande si l'Université a une stratégie en place dans la mesure qu'une diminution de 10 % se ferait ressentir au cours des prochaines années. Le recteur et vice-chancelier indiquent que les étudiantes et étudiants internationaux enrichissent l'Université. On note que la population étudiante provient de différents pays. En raison de la montée des inscriptions, il devient important de développer une stratégie internationale dans notre plan de recrutement.

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il faut également développer une stratégie d'accueil (logement, emplois, langue). Ces éléments sont sur la table à dessin de la Gestion stratégique des effectifs étudiants (GSEE).

R : 05-CDU-221203

Jean-Sébastien Léger, appuyé par Richard Losier, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12. PLANIFICATION STRATÉGIQUE – COMITÉ PLÉNIER

Invité : Mathieu Lang

Le président explique qu'il serait de bon aloi de transformer l'assemblée délibérante en comité plénier afin d'avoir une discussion plus croisée.

L'enregistrement des discussions sera par la suite remis à Mathieu Lang, leader de la Stratégie.

R : 06-CDU-221203

François Daigle, appuyé par Richard Losier, propose :

« Que le Conseil de l'Université se transforme en comité plénier pour une période de 60 minutes. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

R : 07-CDU-221203

François Daigle, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil de l'Université demeure en comité plénier pour une période de 15 minutes supplémentaires. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

Grandes lignes à retenir du Comité plénier

- Une planification stratégique est une responsabilité collective. Les membres de la communauté universitaire doivent se l'approprier et la mettre en pratique.
- Plus de 700 personnes ont participé aux consultations/ateliers/rencontres.
- Il faut du courage, de la volonté, de l'ambition et de l'imputabilité pour que cela soit une réussite.
- Les grands chantiers sont bien identifiés.
- Les principes directeurs deviennent des filtres stratégiques dans les prises de décision pour les actions.
- L'Université est un lieu d'enseignement et d'apprentissage. Il faut le dire clairement.
- Les actions seront identifiées au cours du semestre d'hiver 2023.
- La reddition de compte au Conseil de l'Université devra être semestrielle.

Prochaines étapes

- Consultations auprès de la communauté (décembre 2022)
- Révision de la Stratégie avec la firme MNP
- Retraite de l'Équipe de direction (janvier 2023)

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-220822**13.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-220823 (EXTRAORDINAIRE)**14.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-221107**15.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-221129 (EXTRAORDINAIRE)**16.1. Nomination au Vice-décanat de la Faculté d'ingénierie**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique que le poste de vice-doyenne, vice-doyen de la Faculté d'ingénierie était devenu vacant à la suite de la nomination de Gérard Poitras comme doyen de cette faculté. Mme Nancy Black avait alors été nommée de façon intérimaire à ce poste jusqu'au 31 décembre 2022.

Afin de doter le poste, la faculté a enclenché le processus de sélection conformément à la *Politique de sélection des cadres*. Une candidature a été reçue, soit celle de Mme Nancy Black. Mme Black est au service de l'Université de Moncton depuis 1994. Elle est détentrice d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat en génie. Elle est très engagée auprès des étudiantes et étudiants et possède un très bon dossier de recherche et d'enseignement.

R : 08-CDU-221203

Mireille Vautour, appuyée par Richard Losier, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Mme Nancy Black** au poste de vice-doyenne de la Faculté d'ingénierie pour une période de 4,5 ans, soit du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2027. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

16.2. Autres

Un membre soulève diverses questions au sujet des concours de sélection pour les postes de bibliothécaire en chef et doyen/doyenne de la Faculté d'administration. Elle indique être surprise que les processus n'aient pas mené à des recommandations.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que le Comité exécutif a examiné les dossiers et a pris des décisions en tenant compte de l'ensemble des éléments.

Une discussion s'ensuit sur la nature publique du processus à diverses étapes. Un membre indique clairement que le processus de consultations publiques est désuet et devrait être éliminé. Un autre membre est d'avis que le processus doit demeurer collégial.

À noter que les deux concours ont été relancés.

17. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**17.1. Principes directeurs du budget 2023-2024**

Voir Document G, p. 1

À l'aide d'une présentation électronique, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente des diapositives portant sur les diverses sources de revenus de l'Université, les subventions provinciales, les revenus liés aux droits de scolarité, des statistiques au niveau des inscriptions en cours et à venir (projections).

Un regard sur les dépenses indique que celles-ci sont attribuables en grande partie aux salaires et avantages sociaux (80,7 %).

Le VRARH présente le contexte dans lequel on prévoit la préparation du budget. Il présente cinq principes directeurs.

1. Prévoir des investissements stratégiques pour appuyer le développement futur de l'Université en lien avec la stratégie;
2. Prioriser un enseignement de qualité et un secteur de recherche-développement-crédation-innovation novateur contribuant directement au développement de l'Université;
3. Soutenir l'accès aux études universitaires en gardant au minimum l'augmentation des droits de scolarité et en maintenant un programme d'aide financière pour la population étudiante en besoin;
4. Améliorer l'expérience étudiante en priorisant les services d'appui aux étudiantes et étudiants dans le but d'assurer leur réussite académique.

R : 09-CDU-221203

Michelyne Paulin, appuyée par Sébastien Dupuis, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte les principes directeurs du budget de l'année financière 2023-2024 énoncés ci-dessus. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

17.2. Tarifification des logements étudiants 2023-2024

Voir Document H, p. 1

R : 10-CDU-221203

Richard Losier, appuyé par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte les tarifs de location pour l'année 2023-2024 tels qu'ils ont été présentés dans le document intitulé Tarifification des logements universitaires pour l'année 2023-2024. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

18. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Voir Document I, p. 1-3

18.1. Modification à l'article 40 des Statuts et règlements

Le président du Comité de gouvernance présente un dossier qui porte sur la création du concept de microprogramme au premier cycle et aux cycles supérieurs. Il s'agit de développer des formations de courtes durées dans des domaines précis. La Formation continue serait au premier plan de la livraison de ces microprogrammes.

Le Conseil note que ce type de programme est de plus en plus en demande. Une modification de l'article 40 (Comité des programmes) est de mise pour permettre la création, la modification, et l'abolition des microprogrammes

R : 11-CDU-221203

François Daigle, appuyé par Sébastien Dupuis, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte les modifications apportées à l'article 40 des Statuts et règlements. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique qu'une rencontre du Comité de placement a eu lieu le 28 novembre dernier. Lors de cette rencontre, le Comité a passé en revue les rendements du fonds de dotation et des fonds de retraite.

Le Comité a également identifié un certain nombre de gestionnaires qui seront invités à la prochaine réunion en février.

20. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL POUR COMPRENANT LES RÉSULTATS DES VOTES

R : 12-CDU-221203

Jean-Sébastien Léger, appuyé par François Daigle, propose :

« Que les fichiers Excel générés lors des votes soient détruits »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

21. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-220826 ET SAC-221104

Aucune question n'est soulevée.

22. AFFAIRES NOUVELLES

La secrétaire générale informe le Conseil de l'Université que Mme Lise Frigault, ombud, a remis sa démission récemment. Elle demeura en poste jusqu'en février 2023.

23. PROCHAINE RÉUNION

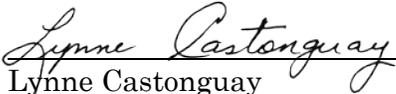
23.1. Réunion régulière – le samedi 28 janvier 2023 à 9 h

La prochaine rencontre du Conseil de l'Université aura lieu le samedi 28 janvier 2023 en présentiel au campus de Moncton.

24. CLÔTURE

Le président remercie les personnes impliquées dans l'organisation de la réunion et de la réception annuelle de Noël.

La réunion se termine à 13 h 40.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale